

**Séance ordinaire du Conseil municipal  
tenue le 10 août 2021, à 19 h 30  
au Centre Jean-Guy-Cardinal situé au  
156, 3<sup>e</sup> Avenue**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
- 4. Approbation des comptes**
- 5. Règlements**
  - 5.1 Adoption - Règlement numéro 914-3  
Règlement modifiant le règlement n° 914 concernant la gestion des services d'aqueduc et d'égout
  - 5.2 Adoption - Règlement numéro 961-1  
Règlement modifiant le règlement numéro 961 décrétant le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums
  - 5.3 Adoption - Règlement numéro 995-1  
Règlement décrétant une tarification pour la réfection des infrastructures sur la rue Lauzon
  - 5.4 Adoption - Règlement numéro 1014  
Règlement décrétant le remplacement des pompes de la station de pompage Gauthier afin de prolonger le réseau sanitaire pour répondre aux besoins liés à la croissance de la Ville et décrétant une dépense de 330 000 \$ et un emprunt du même montant pour en payer le coût
- 6. Gestion contractuelle**

**7. Divers**

- 7.1 Ordonnance de vente à l'enchère publique  
Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes
- 7.2 Mandat à une personne pour acquérir au nom de la ville  
Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes
- 7.3 Adoption du plan d'action 2021  
Intégration des personnes handicapées
- 7.4 Engagement de personnel - Surveillants sur appel
- 7.5 Autorisation spéciale - Camion(s) de type « Foodtruck »  
Regroupement de gens d'affaires de Sainte-Anne-des-Plaines

**8. Correspondance diverse**

- 8.1 Dépôt de rapports divers et procès-verbaux :
  - Rapport des activités du Service de Sécurité Incendie - Juillet 2021
  - Rapport budgétaire au 31 juillet 2021
  - Rapport des permis de construction du mois de juillet 2021
  - Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 21 juillet 2021
  - État du trésorier - Vente pour taxes

**9. Urbanisme**

- 9.1 Adoption du premier projet- Règlement numéro 1015  
Règlement relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie d'une dépense liée à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux
- 9.2 Approbation - Demandes de permis soumises à un P.I.I.A.
  - 441, boulevard Sainte-Anne
  - 56, boulevard Sainte-Anne
  - 6944 et 6974, montée Gagnon
  - 148, rue Saint-Isidore
  - 27, rue Champêtre

- 9.3 Demande de permis de démolition  
199, rang Lepage

**10. Parole aux élus**

**11. Période de questions des citoyens**

**12. Levée de l'assemblée**

PROJET